

**RICHELIEU INTERNATIONAL**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 DÉCEMBRE 2025**

# **RICHELIEU INTERNATIONAL**

## **ÉTATS FINANCIERS**

**31 DÉCEMBRE 2025**

### **Table des matières**

	<b>Pages</b>
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	1 - 2
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 12
Annexes	13

## RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

### Aux administrateurs de RICHELIEU INTERNATIONAL

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme **RICHELIEU INTERNATIONAL**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### *Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité du professionnel en exercice*

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

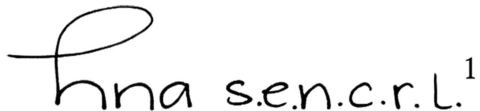
Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

### *Conclusion*

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme **RICHELIEU INTERNATIONAL** au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Autre point*

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été examinés par un autre professionnel en exercice qui a exprimé sur ces états une conclusion non modifiée en date du 22 avril 2025.

 hna s.e.n.c.r.l.<sup>1</sup>

Montréal  
Le 29 avril 2026

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A130327

**RICHELIEU INTERNATIONAL****RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025  
(non audité)**

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>PRODUITS</b>		
Cotisations des clubs	<b>211 300 \$</b>	213 994 \$
Services administratifs	<b>25 100</b>	24 000
Congrès	-	85 264
Intérêts	<b>3 558</b>	2 691
Programme de financement et vente de produits	<b>1 533</b>	4 644
	<b>241 491</b>	330 593
<b>CHARGES</b>		
Coût des produits vendus	<b>73</b>	2 544
Frais relatifs aux congrès (annexe A)	-	155 382
Frais d'administration (annexe B)	<b>205 203</b>	178 741
	<b>205 276</b>	336 667
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>36 215 \$</b>	(6 074) \$

**RICHELIEU INTERNATIONAL**  
**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
**(non audité)**

	Fonds de prévoyance		Investi en immobilisations corporelles		Non affecté		2025 Total		2024 Total (redressé)	
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>										
Déjà établi	21 048	\$	1 845	\$	53 415	\$	76 308	\$	82 382	\$
Redressement d'exercices antérieurs (note 3)	(21 048)		-		66 048		45 000		45 000	
Redressé	-		1 845		119 463		121 308		127 382	
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-		(369)		36 584		36 215		(6 074)	
<b>SOLDE À LA FIN</b>	-	\$	1 476	\$	156 047	\$	157 523	\$	121 308	\$

**RICHELIEU INTERNATIONAL****ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
**(non audité)**

---

	<b>Investi en immobili- sations corporelles</b>	<b>Non affecté</b>	<b>2025 Total</b>	<b>2024 Total (redressé)</b>	
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>					
Déjà établi	<b>21 048 \$</b>	<b>1 845 \$</b>	<b>53 415 \$</b>	<b>76 308 \$</b>	<b>82 382 \$</b>
Redressement d'exercices antérieurs (note 3)	<b>(21 048)</b>	<b>-</b>	<b>66 048</b>	<b>45 000</b>	<b>45 000</b>
Redressé	<b>-</b>	<b>1 845</b>	<b>119 463</b>	<b>121 308</b>	<b>127 382</b>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<b>(369)</b>	<b>36 584</b>	<b>36 215</b>	<b>(6 074)</b>	<b>(6 074)</b>
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>1 476 \$</b>	<b>156 047 \$</b>	<b>157 523 \$</b>	<b>121 308 \$</b>	<b>121 308 \$</b>

---

**RICHELIEU INTERNATIONAL****BILAN****AU 31 DÉCEMBRE 2025  
(non audité)**

	<b>2025</b>	2024 (redressé)
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Trésorerie	<b>245 549 \$</b>	185 846 \$
Débiteurs (note 4)	<b>21 203</b>	35 956
Stocks	<b>6 978</b>	7 051
Frais payés d'avance	<b>2 518</b>	970
	<b>276 248</b>	229 823
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)</b>	<b>1 476</b>	1 845
	<b>277 724 \$</b>	231 668 \$
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 7)	<b>24 046 \$</b>	23 582 \$
Produits reportés - cotisations des clubs	<b>73 380</b>	86 778
Produits reportés - congrès	<b>22 775</b>	-
	<b>120 201</b>	110 360
<b>ACTIF NET</b>		
<b>INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 476</b>	1 845
<b>NON AFFECTÉ</b>	<b>156 047</b>	119 463
	<b>157 523</b>	121 308
	<b>277 724 \$</b>	231 668 \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

**RICHELIEU INTERNATIONAL****FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025  
(non audité)**

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<b>36 215 \$</b>	(6 074) \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>369</b>	612
	<b>36 584</b>	(5 462)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 8)	<b>23 119</b>	49 582
	<b>59 703</b>	44 120
<b>ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(400)
<b>AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		
	<b>59 703</b>	43 720
<b>TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<b>185 846</b>	142 126
<b>TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b>245 549 \$</b>	185 846 \$

**1. Statuts et nature des activités**

L'organisme est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes. L'organisme est un regroupement de clubs philanthropiques et vise à l'épanouissement de la personnalité de ses membres et à la promotion de la francophonie par le biais de ses oeuvres humanitaires, culturelles et sociales. L'organisme est exonéré d'impôt sur le revenu.

**2. Principales méthodes comptables**

Les états financiers ont été établis selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL). Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

**Estimations comptables**

La préparation des états financiers conformément aux NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes complémentaires afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

**Constatation des produits**

L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges reliées sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les produits de cotisations des clubs sont comptabilisés dans la période à laquelle ils se rapportent.

Les produits de services administratifs, de congrès et de programme de financement et de ventes de produits sont comptabilisés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que la livraison a eu lieu ou que les services ont été rendus, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

## **2. Principales méthodes comptables (suite)**

### **Constatation des produits (suite)**

Les produits reportés représentent les sommes perçues d'avance pour les cotisations et les services rendus.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

### **Apports reçus en services**

L'organisme reçoit des apports sous forme de services de nombreux membres bénévoles. En raison du fait que l'organisme ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de déterminer leur juste valeur, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

### **Instruments financiers**

#### *Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à leur juste valeur. Ceux créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assujéti ou non à des modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'organisme dans le cadre de l'opération.

#### *Évaluation ultérieure*

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de la trésorerie et des débiteurs.

## **2. Principales méthodes comptables (suite)**

### **Instruments financiers (suite)**

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des crédateurs.

#### *Coûts de transaction*

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

#### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires résultant de l'excédent des chèques en circulation sur les soldes bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements à court terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à compter de la date d'acquisition et qui ne sont pas affectés à des garanties.

# RICHELIEU INTERNATIONAL

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2025

(non audité)

---

### 2. Principales méthodes comptables (suite)

#### Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est établi selon la méthode du coût spécifique.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Matériel informatique	20 %
Mobilier et équipement	20 %

### 3. Redressement d'exercices antérieurs

L'organisme a relevé que le montant des produits reportés liés aux patrons d'honneur présenté au passif durant les exercices antérieurs a été surévalué. En conséquence, le solde de l'actif net au 1er janvier 2025 et au 1er janvier 2024 a été augmenté de 45 000 \$ et les états financiers de l'exercice 2024 ont été redressés. Le poste « Produits reportés - patrons d'honneur » au bilan du 31 décembre 2024 a été diminué de 45 000 \$.

L'organisme a également relevé que le montant présenté antérieurement dans le fonds de prévoyance était surévalué d'un montant de 21 048 \$. En conséquence, le solde du fonds de prévoyance à l'actif net en 2024 a été diminué de 21 048 \$ et le solde de l'actif net non affecté a été augmenté du même montant.

### 4. Débiteurs

	2025	2024
Cotisations des clubs à recevoir	18 892 \$	31 554 \$
Taxes à la consommation à recevoir	2 311	4 402
	<b>21 203 \$</b>	<b>35 956 \$</b>

**RICHELIEU INTERNATIONAL****NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 DÉCEMBRE 2025****(non audité)****5. Immobilisations corporelles**

			<b>2025</b>	<b>2024</b>
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur nette</b>	<b>Valeur nette</b>
Matériel informatique	<b>49 717 \$</b>	<b>48 839 \$</b>	<b>878 \$</b>	1 098 \$
Mobilier et équipement	<b>84 897</b>	<b>84 299</b>	<b>598</b>	747
	<b>134 614 \$</b>	<b>133 138 \$</b>	<b>1 476 \$</b>	1 845 \$

**6. Marge de crédit**

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 50 000 \$ au taux préférentiel (4,45 % au 31 décembre 2025). La convention de crédit est renouvelable annuellement.

L'organisme dispose également de financement sur des cartes de crédit pour un montant autorisé de 50 000 \$.

**7. Crédoiteurs**

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Fournisseurs et frais courus	<b>12 648 \$</b>	10 549 \$
Salaires et vacances à payer	<b>11 398</b>	13 033
	<b>24 046 \$</b>	23 582 \$

**8. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement**

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Débiteurs	<b>14 753 \$</b>	8 501 \$
Stocks	<b>73</b>	2 544
Frais payés d'avance	<b>(1 548)</b>	13 955
Créditeurs	<b>464</b>	(2 753)
Produits reportés - cotisations des clubs	<b>(13 398)</b>	27 335
Produits reportés - congrès	<b>22 775</b>	-
	<b>23 119 \$</b>	49 582 \$

## **9. Instruments financiers - risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 décembre 2025 sont détaillés ci-après.

### **Risque de crédit**

Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux cotisations des clubs à recevoir. L'organisme consent du crédit à ses membres dans le cours normal de ses activités.

### **Risque de liquidité**

L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créiteurs.

### **Risque de taux d'intérêt**

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes et à taux d'intérêt variables. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variables à un risque de flux de trésorerie.

## **10. Chiffres comparatifs**

Certains chiffres de l'exercice 2024 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2025.

**RICHELIEU INTERNATIONAL****ANNEXES****EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025  
(non audité)**

---

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>ANNEXE A - FRAIS RELATIFS AUX CONGRÈS</b>		
Frais de location	- \$	63 278 \$
Frais de repas	-	68 279
Sous-traitants	-	7 455
Publicité et promotion	-	1 135
Frais de gestion	-	15 235
	- \$	155 382 \$

---

**ANNEXE B - FRAIS D'ADMINISTRATION**

Salaires et charges sociales	<b>133 616 \$</b>	99 903 \$
Honoraires professionnels	<b>17 662</b>	9 540
Agent de communication	<b>16 304</b>	14 014
Assurances	<b>14 777</b>	14 701
Frais de représentation et déplacement	<b>6 381</b>	7 740
Loyer	<b>5 489</b>	6 804
Entretien et frais de bureau	<b>4 904</b>	3 011
Télécommunications	<b>2 936</b>	14 822
Prix de reconnaissance	<b>1 447</b>	6 226
Frais bancaires	<b>1 265</b>	1 300
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>369</b>	612
Taxes et permis	<b>53</b>	68
	<b>205 203 \$</b>	178 741 \$

---